

Avis de signature de marchés

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Urrugne

Correspondant : Mme Odile DE CORAL, Maire en exercice de la ville d'Urrugne, Hôtel de ville, 64122 Urrugne, tél. : 05 59 47 44 52,

Courriel : servicemarchespublics@mairie-urrugne.fr

Site internet de la ville : www.urrugne.fr

Adresse du profil d'acheteur : www.eadministration64.fr

Objet du marché : Travaux de réaménagement de la maison des associations KIXOENEA

Type de procédure : Procédure adaptée

Le marché à fait l'objet d'un avis d'appel public à concurrence :

Sur le BOAMP A n° 206 du 22 octobre 2010 annonce n° 81.

Sur le site internet du BOAMP (annonce n° 10-254902) pour les 2 lots n° 5 & 7 en raison du défaut de remise d'offre lors de la première consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation)

Nom du (des) Titulaire(s) :

Lot 1 : Sté SANTOS (64700 HENDAYE) pour un montant HT de	15 500,00 €
Lot 2 : Sté GARATE SANSINEA (64310 ASCAIN) pour un montant de	30 364,00 €
Lot 3 : Sté ISOPLAC (64340 BOUCAU) pour un montant de	21 093,50 €
Lot 4 : Sté LESCA (40400 TARTAS) pour un montant de	5 897,79 €
Lot 5 : Sté LAPURDI ELEK. (64210 BIDART) pour un montant de	23 334,48 €
Lot 6 : Sté MIURA (64700 HENDAYE) pour un montant de	4 243,00 €
Lot 7 : Sté ORGOGOZO (64210 BIDART) pour	10 746,97 €
Lot 8 : Sté François OSTIZ (64122 URRUGNE) pour un montant de	18 320,00 €

Date d'attribution (signature des marchés) : le 4 janvier 2011

Notification faite le : le 4 janvier 2011

Le marché est consultable à l'adresse suivante : sur demande écrite préalable adressée à Madame le Maire de la ville d'Urrugne - Hôtel de ville - Place de la mairie - 64122 URRUGNE

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Auprès du tribunal administratif de PAU, (50, Cours Lyautey - 64000 Pau - Tel. : 05 59 84 94 40 Fax : 05 59 02 49 93), E-mail : greffe.ta-pau@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel du lancement de la procédure jusqu'à la signature du contrat (Art.L.551-1 du CJA) ; référé contractuel dans les 31 jours de la publication de l'avis d'attribution (Art L.551-13 et suivants du CJA).

Affiché en mairie le ...6 janvier 2011.....

Publié sur le profil d'acheteur (www.eadministration64.fr) le ...6 janvier 2011..

Le Maire

Odile de CORAL



G. de